

L'IQRDJ PRÉSENTE

LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

THÈME 3

LA CONCEPTION DES LOIS

Le thème de *la conception des lois* concerne la mise en forme de la législation québécoise et canadienne.

Ce thème soulève des enjeux entourant la compréhension et l'appropriation des textes législatifs par les citoyens et les citoyennes.

Il s'articule principalement autour de la formation de la loi et du format de la loi.



PROPOSITIONS

PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ établisse un panorama des programmes destinés à former les rédacteurs des lois (élus, fonctionnaires et légistes), notamment en ce qui a trait aux contenus qui doivent figurer dans chaque texte législatif, et aux manières de communiquer clairement les objectifs de la loi aux citoyens et citoyennes.

PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ analyse les supports qui rendraient la présentation des textes de loi plus intelligible pour les citoyens et les citoyennes, en privilégiant notamment l'organisation de l'information, l'utilisation des technologies numériques et la production de documents d'accompagnement.

PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ lance un projet pilote invitant des députés, des légistes, des juristes, des citoyens et des citoyennes à réécrire dans une forme plus claire une loi déjà en vigueur, servant de base à un projet de loi sur la réécriture des textes législatifs les plus directement destinés aux citoyens et aux citoyennes.